

DÉCLARATION DE PERFORMANCE DU PRODUIT

Conformément à l'ANNEXE III du règlement (UE) n° 305/2011

N° DoP PV Blanket 30-CG18-1007/2024/11

Date d'émission : 16/12/2024

1. Code d'identification unique du produit - type :

PV BLANKET 30

2. Utilisation(s) prévue(s) :

Couverture de protection contre l'incendie pour les conduits de ventilation :

- Conditions intérieures excluant les températures inférieures à 0 °C, avec des classes d'humidité autres que celles indiquées ci-dessus (z2).

Et les catégories d'utilisation :

Type 9 : Produits de protection contre l'incendie contribuant à la résistance au feu des services techniques des ensembles techniques des bâtiments.

3. Fabricant : Perlita y Vermiculita, S.L.U. (Carboline Division)

Garraf s/n, Polígono Industrial Can Prunera E-

08759 Vallirana (Barcelona) Espagne

<http://sp.carboline.com>

4. Représentant autorisé :

Sans objet.

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des prestations :

Système 1 : certification de la conformité des produits par un organisme notifié.

6. Document d'évaluation européen ; EAD 350142-00-1106

Évaluation technique européenne ; ETA 24/0395 du 10.05.2024

Organisme d'évaluation technique ; Division ITC CSI-Centre de génie civil - Prague

Organisme(s) notifié(s) ; No 1023 - ITC Division CSI-Centre of Civil Engineering

Certificat de preuve de performance de la CE n° 1023-CPR-1443 P

7. Prestations déclarées :

Caractéristiques principales	Services	Spécifications techniques harmonisées
RB 2 : Sécurité incendie ;		
Réaction au feu	A1 (EN 13501-1)	ETA 24/0395 du 10.05.2024 EAD 350142-00-1106 :
Résistance au feu	Les détails de la résistance au feu sont classés dans l'annexe A-C de l'ATE 24/0395.	
Durabilité et entretien	Le type Z2 (intérieur et semi-exposé) comprend des températures inférieures à 0°C mais pas d'exposition à la pluie et une exposition limitée aux UV.	
RB 3 : Hygiène, santé et environnement ;		
Résistance à la vapeur d'eau	NPD	ETA 24/0395 du 10.05.2024 EAD 350142-00-1106 :
Perméabilité à l'air	NPD	
Émission de substances dangereuses	Déclaration des substances dangereuses conformément au règlement (CE) n° 2020/878. Classification, étiquetage et emballage conformément à la directive (CE) 1272/2008.	
RB 4 : Sécurité et accessibilité de l'utilisation ;		
Résistance à la flexion	≥ 25 kPa	ETA 24/0395 du 10.05.2024 EAD 350142-00-1106 :
Stabilité dimensionnelle	NPD	
RB 6 : Economies d'énergie et isolation thermique ;		
Résistance thermique	NPD	ETA 24/0395 du 10.05.2024 EAD 350142-00-1106 :
Transmission de la vapeur d'eau	NPD	

8. Documentation technique adéquate ou Documentation technique spécifique.

Les performances du produit susmentionné sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, cette déclaration de performance est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signé au nom du fabricant par : Sales

Engineering Manager
Javier Marin



Barcelone, 16/12/2024

Annexe ;

Conformément à l'article du règlement (UE) n° 305/2011, une fiche de données de sécurité conforme à (EL) n° 2020/878 est disponible sur demande.